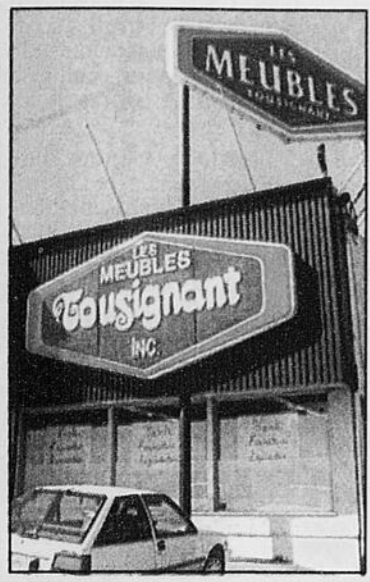


APRÈS 21 ANS A3

La récession et la concurrence ont finalement raison de Tousignant



Chez nous

Eastman

Sortie 106: des délais normaux dit le ministère

Coaticook

Le Festival du lait fait mouche chez les éleveurs

Victoriaville

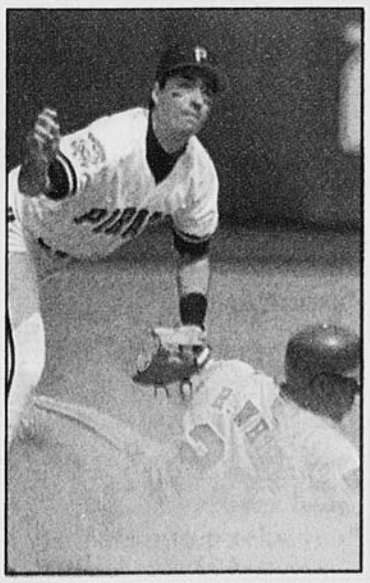
Contrat de 2,3 M aux Constructions Pépin et Fortin

CAHIER B

SPORTS

C1

D'un seul élan, Moises Alou donne la victoire (3-2) aux Expos



MÉTÉO

A2

(221e jour de l'année)

Ennuagement: max. 23

Prob. d'averses: 60 %

Lever du soleil: 05h40

Coucher du soleil: 20h05

Demain: beau

## «J'ai hâte de voir mon frère sur pied»

À Fleurimont, Pascal Gobeil donne un rein à son frère Martin

Steve BERGERON

Sherbrooke

**D**u courage, ce n'est pas ce qui manque dans la famille Gobeil de Fleurimont. Dieu sait qu'il leur en faut, car la vie ne les ménage pas.

Après plusieurs années à souffrir d'insuffisance rénale, à subir la dialyse et à encaisser le dur contrecoup d'un rejet à la suite d'une première greffe, Martin Gobeil, 22 ans, verra peut-être, demain matin au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, la fin de ses épreuves, car son jeune frère Pascal a décidé de lui faire don d'un de ses reins.

Parfaitement compatible avec son aîné, Pascal n'a pas réfléchi longtemps avant d'annoncer sa décision au reste de sa famille, même si tous lui disaient d'y penser longtemps. «Une journée m'a suffi. J'en avais assez de voir mon frère perdre toute sa vie, sa jeunesse, collé au jeu vidéo, étudiant à temps partiel, restant «en-dedans» comme s'il attendait quelqu'un ou quelque chose...»

Pascal se rappelait aussi le Martin actif et costaud qu'il avait connu plus jeune, jouant au hockey, au baseball...» Depuis le rejet, la santé de Martin allait en se détériorant.

C'est en pleine connaissance de cause que Pascal a fait part de sa décision. Une décision que sa famille a accueillie avec joie. «Ma mère avait les larmes aux yeux. Mon frère aussi. Et il n'arrête pas de me dire que je peux reculer, même sur la table d'opération.»

Mais déjà l'idée était fermement ancrée dans l'esprit de Pascal. «On a beaucoup de soutien de la famille et des amis. Quand j'ai annoncé à mes «chums» que j'allais donner un rein, tous m'ont encouragé.»

Convaincu du succès

Encore angoissé par les mauvais souvenirs du rejet, Martin a préféré attendre que l'opération ait eu lieu avant de livrer son témoignage. Tout comme sa mère, pour qui cette épreuve est très dure sur le plan émotionnel.

Pour Pascal non plus l'expérience n'est pas facile. L'attente est angoissante. «Je crois que je ne dormirai pas beaucoup la nuit précédant l'opération.» Mais sa confiance dans la réussite de la greffe est évidente.

«Le premier rejet a eu lieu parce que le donneur n'était pas tout à fait compatible. Ça a été un dur coup pour Martin. Après, le médecin nous a parlé du don. Mon père Gabriel et moi étions compatibles. Il nous a expliqué les conséquences. Le principal risque, c'est si le rein qui reste lâche.»

Mais les médecins ont cité à Pascal plusieurs cas de personnes qui ont fait des dons à un membre de leur famille immédiate, et le taux de réussite est très encourageant. Pascal connaît même de ces gens qui mènent aujourd'hui une vie normale.

«Il va falloir que j'abandonne les sports «physiques», comme le football. De toute façon, j'apprends mon métier comme machiniste et je n'ai plus le temps pour ça. Il faudra aussi que je surveille un peu mon alimentation.»

Pascal est lui-même doté d'une constitution qui ne laisse pas de doute sur sa capacité de récupération. La batterie de tests qu'il a subis avant l'intervention chirurgicale viennent le confirmer. Les médecins estiment que, dans deux semaines au plus, il sera rétabli.

«J'espère très fort que ça marche. J'ai hâte de voir mon frère sur pied. Après, on s'est dit qu'on allait s'acheter chacun une moto, puis qu'on allait recommencer à sortir...»



Demain, Pascal Gobeil donnera son rein à son frère Martin. Sa mère Huguette Brodeur sera constamment présente pour aider ses deux fils à traverser l'opération.

Téléphoto, Jean Bourbonnière

## Fin de la chasse à l'amiante aux E.-U.

Marie TISON

Washington (PC)

**L'**Agence américaine de protection environnementale ne cherche plus à interdire l'amiante des Etats-Unis.

«Nous n'avons pas de plan à cet effet pour le moment», a déclaré hier à la Presse Canadienne Mme Lynn Goldman, l'administratrice adjointe de l'Environmental Protection Agency (EPA) responsable de la section de la prévention, des pesticides et des substances toxiques.

Mme Goldman participait à une conférence de presse convoquée par l'Administration de la santé et de la sécurité au travail, une division du département du Travail, pour annoncer une nouvelle réglementation visant à protéger davantage les travailleurs contre les dangers liés à l'exposition à l'amiante.

En 1989, l'EPA a invoqué la Loi sur le contrôle des substances toxiques pour adopter un règlement qui interdisait progressivement les produits à base d'amiante sur une période allant de 1990 à 1996.

Toutefois, la cour d'appel du cinquième district de la Nouvelle-Orléans a rejeté le règlement en octobre 1991 en expliquant que la preuve présentée par l'EPA ne justifiait pas un bannissement total.

Interdiction

Mme Goldman a déclaré hier que l'agence n'entendait pas revenir avec son plan d'interdiction des produits à base d'amiante et expliqué que, depuis 1991-92, beaucoup de manufacturiers avaient volontairement cessé de fabriquer ces produits après avoir fait une analyse des coûts liés à d'éventuelles poursuites.

L'EPA a tenté d'accélérer ce mouvement en essayant d'amener les manufacturiers d'automobiles à signer une entente volontaire les engageant à cesser d'utiliser des produits à base d'amiante après le 30 septembre 1994. Ils ont cependant refusé de signer une telle entente.

Les manufacturiers d'automobiles sont en voie d'éliminer l'amiante des systèmes de freinage, mais le développement de substituts prend du temps. En outre, pour l'instant, il n'y a pas de substituts adéquats pour environ 20 pour cent des nouvelles automobiles et des nouveaux camions.

M. Bob Pigg, le président de l'Asbestos Information Association, une organisation qui représente l'industrie de l'amiante aux Etats-Unis et au Canada, a affirmé que l'EPA avait tenté d'interdire les produits à base d'amiante par la porte d'en arrière, après avoir échoué par la voie de la réglementation.

Normes

L'Administration de la santé et la sécurité au travail a annoncé hier des normes plus sévères en fait d'exposition des travailleurs à l'amiante. La nouvelle réglementation n'exige cependant pas l'enlèvement de l'amiante des édifices, mais une meilleure gestion de ce produit par le biais d'inspections et de formation des travailleurs.

Cependant, l'administration a fortement déçu l'Asbestos Information Association en déclarant que la chrysotile était aussi dangereuse que les autres types d'amiante.

M. Pigg a soutenu que tous les autres pays industrialisés reconnaissent qu'une légère exposition à la chrysotile et son utilisation dans des produits ne comportent pas de risque significatif pour la santé.

L'amiante produite au Québec est de type chrysotile.

## Des médecins «étrangers» demandent à travailler

□ Ils sont prêts à servir partout au Québec

Pierre APRIL

Québec (PC)

**L**e Dr Slobodan Milosevic, Yougoslave d'origine, est au Québec depuis maintenant six ans. Il est présentement au chômage et il a affirmé, hier, qu'il est prêt à aller s'installer, demain matin s'il le faut, dans n'importe quelle région au Québec qui a un besoin urgent de médecins.

Le Dr Miguel Angel Silva, un Mexicain, est au Québec depuis 15 ans. Il se déclare Québécois et est lui aussi prêt à aller servir partout au Québec. Mais le ministère de la Santé le considère toujours comme un étranger.

Même phénomène pour le Dr Maria Mocanu, diplômée en médecine de Roumanie.

Ces trois omnipraticiens, avec une trentaine d'autres ont fondé l'Association Médecins québécois sans frontière pour les régions (MQSFR).

Hier, ils ont rencontré la presse québécoise pour faire connaître leurs conditions et offrir leurs services.

C'est le Dr Milosevic qui a présenté toutes les conditions auxquelles les médecins diplômés hors Canada et Etats-Unis sont prêts à se soumettre pour exercer leur profession. Ils sont prêts à subir tous les examens requis. Ils acceptent de fi-

nancer, sous forme de prêt-bourse remboursable, les coûts encourus par l'Etat québécois pour des stages d'une durée de un, deux ou trois ans.

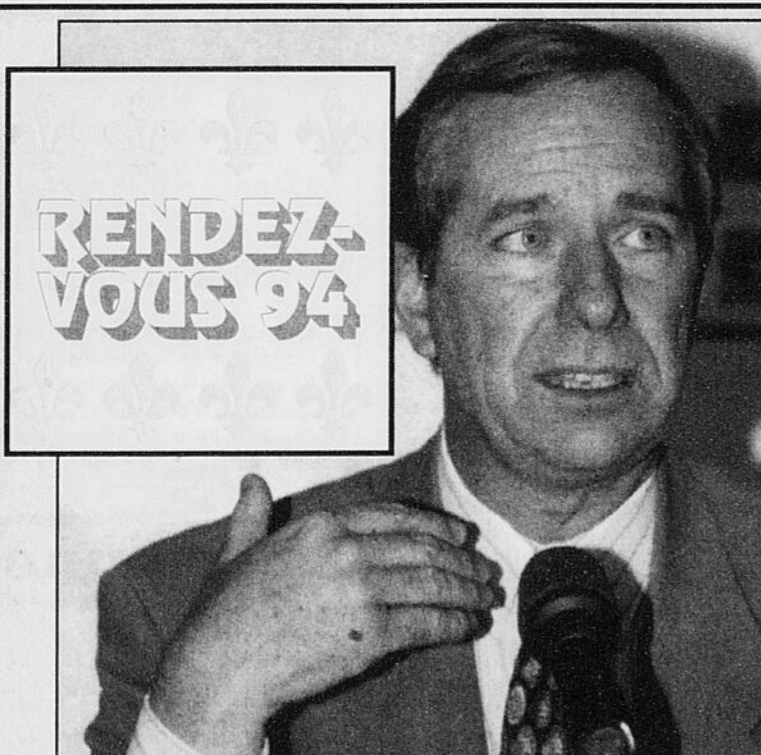
Ils sont d'accord pour travailler avec un permis restrictif «dans l'espace et non dans le temps» parce qu'ils sont conscients que, dans le passé, 85 pour cent de leurs confrères ont manqué à leur engagement en revenant plus tôt dans les grands centres.

«Même si tous nos membres sont volontaires pour travailler et vivre en région, a expliqué le Dr Milosevic, nous proposons cette mesure pour assurer la meilleure distribution de nos effectifs.» Cette approche résout, selon lui, le problème de la «rétention».

Il y a entre 130 et 150 médecins dans le même cas que ces trois porte-parole du MQSFR. Ils sont disponibles et prêts à aller s'installer dans les régions.

Incapables de pratiquer leur profession - on leur refuse même le statut d'infirmier et de préposé aux bénéficiaires - ils sont sur le bien-être social ou effectuent un travail non relié à leurs compétences.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Lucienne Robilard, a déjà indiqué que satisfaire à leurs demandes empêcheraient des étudiants d'ici de choisir la médecine, une profession déjà fortement contingentée.



Les troupes libérales n'ont pas eu la vie facile au Saguenay-Lac-Saint-Jean où Daniel Johnson a dû se porter à la défense de son plus jeune candidat et où des travailleurs ont perturbé une réunion du parti.

- Des millions pour 219 candidats
  - L'électorat demeure volatile
  - Dans Sherbrooke et Saint-François
  - Les clans s'affichent clairement
- À lire en pages A5, A6 et D6

Cahier spécial de 36 pages dans La Tribune de mercredi

## «LA RENTRÉE 1994»

Réflexions, suggestions, conseils, La Tribune vous propose une foule d'articles qui faciliteront votre rentrée 1994.

# EMPLOIS DU JOUR

## Soudeur/euse-aide de cour et soudeur/euse-assembleur/euse

Code prof: 7265 # 2888936  
Lieu: Windsor  
Salaire: selon expérience, poste permanent, plein temps 40 heures/semaine  
Exigences: soudeur-aide de cour: expérience soudeur, personne débrouillarde; soudeur-assembleur: minimum 1 an expérience soudeur-assembleur, connaître lecture de plans  
Fonctions: soudeur-aide de cour: faire souder et aider dans la cour; soudeur-assembleur: souder et assembler pièces de métal.

## Outilleur/euse

Code prof: 7232 # 2888369  
Lieu: Bromptonville  
Salaire: 11,37 \$/heure, poste permanent, plein temps 40 heures/semaine, jour, soir ou nuit  
Exigences: formation en fabrication mécanique ou expérience trois ans, personne très minutieuse  
Fonctions: à l'aide de machines-outils, fabriquer et réparer matrices poinçons.

## Préposé/e au café terrasse

Code prof: 6453 2873493  
Lieu: Windsor  
Salaire: 7,50 \$/heure, poste temporaire, 20 semaines, 40 heures/semaine, mercredi au dimanche  
Exigences: être prestataire de la sécurité du revenu, expérience si possible dans le service aux tables  
Fonctions: faire réquisitions et achats, servir aux tables (repas légers, nourriture, boissons), faire l'entretien des lieux.

## Débosseleur/euse

Code prof: 7322 # 2878997  
Lieu: East Angus  
Salaire: selon carte, poste temporaire de six mois à 1 an, 40 heures/semaine, remplacement de congé de maladie  
Exigences: carte de débosseleur nécessaire et posséder base dans le redressement de chassis, personne travaillante  
Fonctions: faire le débosselage et le redressement de chassis de voitures.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

**LA QUOTIDIENNE**  
431-0712

# Les nouveaux vidéopokers ont du succès

□ Selon le propriétaire de l'auberge La Tourelle, les clients s'amuse et gagnent davantage



À Sherbrooke, le bar Le Meadows offre à sa clientèle, depuis la fin de semaine, la possibilité de jouer sur les nouveaux appareils vidéopokers. C'est la première expérience du genre pour l'établissement (anciennement Chez René).

Claude PLANTE Sherbrooke

Les tenanciers de la région qui ont adopté les nouveaux vidéopokers de Loto-Québec dressent un bilan plus que satisfaisant du premier week-end d'utilisation.

Selon les propriétaires, autant les clients ont été nombreux en fin de semaine à tenter leurs chances, autant ils sont curieux de connaître ces nouveaux appareils.

Présents depuis une semaine dans la région, les vidéopokers institutionnalisés attirent les louanges des tenanciers et les reproches des locuteurs d'appareils d'amusement. On se souviendra que la semaine dernière, un groupe d'une quinzaine de propriétaires de compagnie de location se sont présentés chez certains tenanciers qui abritent dorénavant les appareils de la société d'État. Ils ont tout simplement ramassé avec éclat leurs machines de jeux et de divertissements loués par les tenanciers.

Au centre-ville de Sherbrooke, le bar Le Meadows offre depuis vendredi à sa

clientèle la possibilité de jouer sur ces appareils. Du côté de la direction, on mentionne que les débuts sont lents, or on entend laisser aux gens le temps de se familiariser avec les vidéopokers. Il faut souligner aussi qu'il s'agit d'une première pour l'établissement, anciennement Chez René, qui n'a jamais offert un tel divertissement.

«Jusqu'à maintenant, explique l'un des propriétaires du bar, Charles Rouleau, ce sont des gens habitués de jouer sur les vieux vidéopokers qui ont essayé nos machines. Nous mêmes, nous voulons nous familiariser avec ces machines avant de les faire connaître à fond à notre clientèle. Nous prévoyons faire une importante promotion là-dessus cet automne.»

## Gains réinvestis

M. Rouleau ajoute, que les gagnants réinvestissent pratiquement toujours les gains, selon ses observations. «On peut dire qu'une centaine de personnes ont joué en fin de semaine. Quelques-uns ont gagné. Ça vient ajouter à notre produit. Les gens aiment ça parce qu'ils savent que c'est légal.»

La politique d'utilisation au Meadows est déjà bien établie. Elle ne permettra pas aux joueurs impulsifs de vider leurs poches aux profits de ses appareils. «Si nous voyons quelqu'un dépenser sa paye à toutes les semaines là-dessus, nous lui dirons d'arrêter.»

«D'un autre côté, si nous trouvons que ça change trop l'image du bar, nous pourrions les renvoyer à Loto-Québec. Nous ne sommes pas obligés de toujours les garder chez nous», ajoute-t-il.

À Coaticook, à l'auberge La Tourelle, le propriétaire, Michel Asselin, se réjouit de l'implantation en ses murs des appareils appartenant à la société provinciale. «Les gens jouent et gagnent de cinq à six fois plus qu'avec mes vieilles machines, lance-t-il. Et je reste réaliste.»

M. Asselin contredit donc le président de l'Association de l'amusement du Québec et propriétaire de la compagnie Simplex, Pierre Bourgault. Ce dernier affirmait la semaine dernière que les appareils installés jusqu'à maintenant au Québec attireraient beaucoup moins les amateurs de jeux que les anciens vidéopokers.

«Les clients s'amuse davantage et les nouvelles machines payent plus que les vieilles. Ils ont le choix entre trois jeux différents. Leurs vieilles machines (celles des locuteurs d'appareils d'amusement), c'est de l'antiquité à côté des nouveaux vidéopokers de Loto-Québec!»

Les gagnants reçoivent leurs prix en argent, des mains des employés du bar à même le contenu du tiroir-casse de l'établissement. Loto-Québec rembourse par la suite les lots, qui peuvent atteindre 900 \$ au maximum. 20 pour cent des profits sont alloués aux tenanciers tandis que les 80 pour cent restant vont dans les coffres de la société d'État.

Lorsqu'ils mettent fin au jeu, les joueurs reçoivent un billet leur disant combien ils ont gagné. Ils n'ont qu'à réclamer leur prix au bar.

À la Sûreté de Québec, poste de Sherbrooke, on attend toujours l'ordre de se rendre chez les tenanciers offrant encore la possibilité de jouer sur les anciens appareils devenus depuis peu illégaux. La semaine dernière, la SQ a frappé dans la région de Granby.

# Un stress permanent qui devient temporaire

Claude PLANTE Sherbrooke

Temporaires, leur stress était permanent. Maintenant qu'ils sont permanents, le stress devient temporaire, seulement lorsqu'ils sont au travail. Pour quatre recrues de la Sûreté municipale de Sherbrooke (S.M.), terminé le temps où l'on risquait d'être appelés à toutes heures du jour ou de la nuit pour rentrer au travail. Fini le temps où l'on changeait continuellement de coéquipiers.

Nathalie Lessard, Nathalie Bouffard, Luc Beaudoin et Steeve Guay sont maintenant policières et policiers permanents à la S. M. de Sherbrooke. Depuis juin 1991, qu'ils vivaient au son d'un télé-avertisseur leur criant de se présenter en-dehors d'une demi-heure au quartier général, une séance officielle tenue



Téléphoto, Claude Poulin La Sûreté municipale de Sherbrooke procédait, hier, à la nomination de trois officiers et de quatre nouveaux policiers. Dans la rangée du haut, on retrouve (de g. à dr.) le lieutenant Normand Lambert, les sergents Claude Lemieux et Luc Martel et l'agent Steeve Guay. À l'avant, les agents Eric Beaudoin, Nathalie Bouffard et Nathalie Lessard.

hier fait d'eux des agents affectés à une équipe structurée.

«Ça fait du bien, laisse tomber Nathalie Bouffard, 24 ans. Avant nous étions sur appel, 24 heures sur 24. Nous n'avions pas d'équipe attirée. Nous ne pouvions pas sortir de la ville quand nous n'étions pas en service. Nous ne disposions pas de vacances, seulement des journées de congé. Ça faisait de nous des temporaires fatigués.»

Maintenant promus et assurés d'un avenir confortable, «nous aurons droit à plus d'avantages sociaux et à des vacances», continue l'agent matricule numéro 74, sous l'oeil su-

perviseur du constable aux relations publiques, Serge Fournier.

Les quatre jeunes recrues sont natives de la région estrieenne. Elles ont étudié les techniques policières au Collège de Sherbrooke avant d'avoir complété leur formation à l'Institut de Nicolet. Les agents seront dorénavant des patrouilleurs. Nathalie Lessard affichera le numéro de matricule 14, Eric Beaudoin, le 31, et Steeve Guay, le 65.

## Des promotions

Pour remplacer ce beau monde, la S.M. a engagé, depuis un mois, quatre autres surnuméraires.

La cérémonie qui se tenait hier après-midi au quartier général de la rue Marquette, a aussi donné l'occa-

sion de souligner la promotion de d'un officier et de deux agents. Normand Lambert passe du grade de sergent à lieutenant tandis que les policiers Claude Lemieux et Luc Martel sont de nouveaux sergents de la S. M. de Sherbrooke.

Le corps policiers compte 160 employés, dont 140 personnes sont des policiers. Parmi eux, on retrouve neuf femmes. L'agent Lambert vient s'ajouter aux huit autres lieutenants, MM. Lemieux et Martel font maintenant partie des 12 sergents de la S.M.

Ils sont promus à la suite de prises de retraite de la part d'autres officiers. Serge Fournier souligne qu'en plus du salaire, leurs responsabilités s'en trouvent augmentées du même coup.

«Ils ont passé un examen de promotion, dit-il. Leur ancienneté a aussi joué dans l'attribution des postes. Parmi leurs nouvelles responsabilités, des policiers devront obéir à leurs ordres.»

# Une autre page de l'histoire de la région tournée avec le décès de l'ex-député Gérard Chapdelaine

Sherbrooke (GF)

À la suite du décès de Me Gérard Chapdelaine, dans la journée de dimanche, c'est une autre page de l'histoire politique de la région qui s'est écrite.

En effet, cet avocat sherbrookois aura également été largement connu en région pour son implication en politique fédérale. Entre 1962 et

1965, il a été le 11e député de Sherbrooke et c'est sous la bannière créditiste qu'il a défendu les intérêts des Sherbrookois.

Né à Coaticook, Me Chapdelaine avait complété ses études au Séminaire St-Charles-Borromée et à l'Université de Sherbrooke lorsqu'il s'est présenté en politique. Lors des élections du 18 juin 1962, alors qu'il n'avait que 26 ans, il défait le député conservateur sortant, Maurice Alard. Il est réélu moins d'un an plus tard, lors des élections du 8 avril 1963 mais il a subi la défaite à l'élection du 8 novembre 1965 aux mains de celui qu'il avait pourtant battu deux fois.

Membre d'un tiers-parti, Me Chapdelaine a toujours estimé que la contribution de son parti a été significative durant cette période.

Me Gérard Chapdelaine laisse dans le deuil son épouse, Lucette Larose, ses cinq enfants, Pierre, Paul, Sylvain, Brigitte et Julie ainsi que ses petits-enfants, sa mère, ses frères et ses sœurs ainsi que de nombreux autres parents, sans oublier tous ceux qui, un jour, lui avait confié la lourde responsabilité de bien représenter le comté de Sherbrooke à la Chambre des communes.



## Le site de l'Expo vite évacué

En après-midi hier, les derniers équipements agricoles témoignant du déroulement de l'Exposition de Sherbrooke quittaient le terrain. Une grande partie du nettoyage était complétée dès le matin puisque des équipes ont travaillé toute la nuit. Les organisateurs de l'événement s'apprent à analyser la dernière édition. Hier, il était impossible d'avoir des informations supplémentaires sur l'assistance et les résultats financiers.

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:  
— Camélot et camélot motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3,43  
taxe de vente du Québec: 22  
Coût à l'abonné: \$3,65

ENVOI DE PUBLICATION:  
Enregistrement No 0529168

## Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVA \$17,74 = \$290,59  
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVA \$ 9,74 = \$159,54  
3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,40, TVA \$ 5,36 = \$ 91,16  
1 mois \$ 50,00, TPS \$ 3,50, TVA \$ 3,48 = \$ 56,98

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVA \$21,56 = \$353,26  
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVA \$12,87 = \$210,82  
3 mois \$ 110,00, TPS \$ 7,70, TVA \$ 7,65 = \$125,35  
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVA \$ 3,83 = \$ 62,68

## AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

"La Tribune" est secrétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**BINGO** La Tribune  
**Soleil**  
Jusqu'à **800\$** à gagner!  
VOICI LES NUMÉROS DU JOUR  
**B-9**  
CARTE JAUNE MARATHON  
Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.  
Pour vous abonner  
564-5466 Extérieur  
1 800 567-6955

**RÉSULTATS**  
Tirage du 94-08-08  
2 5 9 10 12  
25 28 32 39 41  
43 45 48 50 53  
58 60 62 67 68  
Prochain tirage: 94-08-09  
T.V.A., le réseau des tirages  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Prévisions à long terme pour Sherbrooke**  
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
60% de probabilité CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE max 23	CIEL VARIABLE (nuit) min 12	ENSOLEILLÉ max 21	ENSOLEILLÉ 9/24	AVERSES DE PLUIE 12/24

**Dans le monde**  
Aujourd'hui

Amsterdam 12 26	Mexico 11 23
Athènes 23 33	Miami 26 32
Barcelone 22 33	New York 18 27
La Caire 22 35	Paris 18 28
Franfort 16 23	Pékin 22 32
Genève 20 29	Rome 22 34
Lisbonne 22 30	San Francisco 14 23
London 16 23	Vienne 23 30
Los Angeles 21 37	

**INDEX**

Arts:	C-6	Horoscope:	B-3
Bandes dessinées:	B-3	Messier en liberté:	B-3
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-3
Décès:	D-5	Sports:	C-1
Économie:	D-1	Vivre:	B-5
Éditorial:	A-4		

## Actualité en bref

### Salles d'urgence: aucun problème significatif

Sherbrooke (FG) - Malgré l'importance du nombre de lits fermés cet été dans les centres hospitaliers de la région sherbrookoise et des détournements d'ambulances en période de fermeture des salles d'urgence, aucun problème significatif n'est à signaler.

Du moins, c'est le constat que dresse à ce moment-ci la Régie régionale de la santé et ce, alors que du côté des fermetures de lits, la pire période est passée. Durant les deux dernières semaines de juillet, plus de 300 lits étaient ainsi inaccessibles; un niveau jamais atteint.

Or, signale un porte-parole de la Régie régionale, Normand Couture, malgré les craintes que d'aucuns pouvaient appréhender au début de l'été, tout s'est bien passé. M. Couture a fait remarquer qu'il était possible que le délai d'attente soit plus long qu'à l'accoutumée «mais, a-t-il ajouté, il faut dire aussi que l'été, et en particulier le temps des vacances, coïncide généralement avec une période moins intense au niveau de l'achalandage», a aussi fait remarquer M. Couture.

Puis, même s'il est arrivé plus fréquemment que dans le passé des actions de détournement des ambulances car une ou des salles d'urgence devaient fermer à cause de l'engorgement, là aussi on n'observe rien de particulier. «Bien sûr, cela a peut-être eu comme inconvénient pour des gens de se retrouver dans un établissement autre que celui où ils ont l'habitude d'aller, mais il y avait les ressources pour les accueillir et leur donner le service», a dit M. Couture.

### La rue Wellington fermée à la circulation

En raison de la vente trottoir et de «Sherbrooke pour rire» qui se tiendront au centre-ville, la Ville de Sherbrooke devra fermer la rue Wellington par mesure de sécurité. Du 10 au 13 août, la rue Wellington nord sera fermée de 9 h à 17 h. La rue Wellington sud sera, quant à elle, fermée du 11 au 15 août de la rue King ouest à la rue Aberdeen.

### Transport scolaire: un appel aux parents

Dans le but de faciliter l'organisation scolaire et de permettre aux écoles de préparer les laissez-passer pour le transport scolaire avant le début de l'année scolaire, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke demande aux parents de communiquer tout changement d'adresse ou d'inscription au secrétariat de l'école où l'enfant est déjà inscrit et ce, à partir de la semaine du 8 août 1994.

### La distribution des économiseurs d'eau se poursuit à Rock Forest

La Ville de Rock Forest annonce que la distribution des économiseurs d'eau se poursuivra cette semaine pour les résidents qui n'ont pas encore eu la chance de se le procurer. La distribution se fera au centre communautaire de Rock Forest, situé au 6670, rue Fontaine. Il suffit de s'y présenter du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30, sauf aujourd'hui, mardi: de 18h à 22 heures.

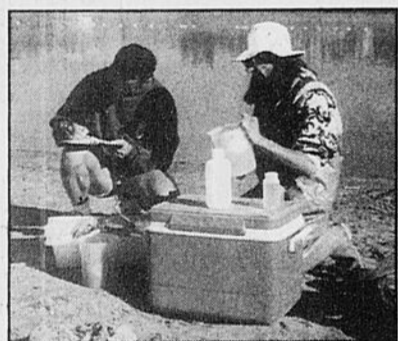


Photo La Tribune, Daniel Forques  
Le Comité d'hygiène et d'aménagement de la rivière Magog (CHARMES) mène actuellement une étude intensive sur la qualité de l'eau de la rivière Magog. Tous les jours, la tournée des spécialistes de CHARMES débute vers 8h avec la prise d'échantillons à la plage du parc Blanchard. Une vingtaine de sites sont ainsi visités sept jours par semaine. L'étude doit fournir, à la fin de septembre, un véritable portrait scientifique de ce cours d'eau.

### Forum Emploi Estrie en consulte

Le monde du travail fera l'objet dans les mois à venir d'une vaste consultation de la part de l'organisme Forum Emploi Estrie, qui cherche à développer en région un concept innovateur sur la culture du travail.

«Notre vision est de faire en sorte que la région de l'Estrie se démarque des autres régions du Québec en se dotant d'une Culture du travail regroupant un ensemble de principes, valeurs, attitudes et comportements qui seraient partagés par le plus grand nombre possible d'intervenants reliés au monde du travail en Estrie», précise Roger Filion, président de Forum Emploi Estrie dans un communiqué émis cette semaine.

Les travaux de développement de ce projet feront l'objet de discussions lors d'un colloque régional à se tenir à l'hiver 1995.

# Meubles Tousignant se résigne à fermer

□ La récession et la forte concurrence en région ont eu raison du commerce de Rock Forest ouvert il y a 21 ans

Claude PLANTE

Rock Forest

La récession et la forte concurrence auront eu raison du commerce Meubles Tousignant de Rock Forest. Moins d'un an après la mort de son fondateur, Léo-Paul Tousignant, l'institution de la rue Grégoire ferme ses portes après 21 ans d'existence.

L'arrivée d'un concurrent montréalais de poids à quelques dizaines de mètres de là n'est pas la cause exclusive de la fermeture de Meubles Tousignant, indique les deux propriétaires, Guy Tousignant et Gaétan Gosselin. La construction, il y a un an, du magasin Brault et Martineau tout près a même attiré des clients de l'extérieur, souligne-t-on.

«Il y a bien plus d'offres que de demandes dans la région. Le nombre d'acheteurs est resté sensiblement le même, mais il y a tellement de magasins depuis quelques années, que la demande a baissé», commente Gaétan Gosselin.

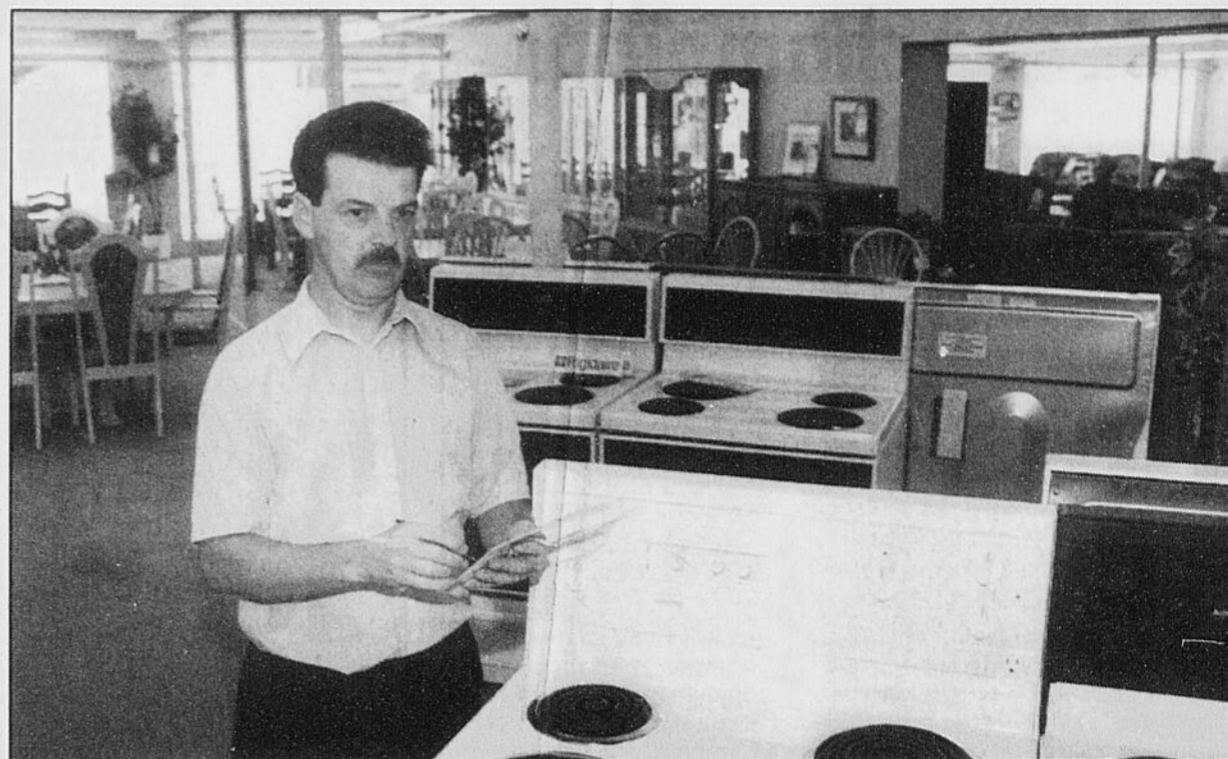
«Pour ce qui est du magasin Brault et Martineau, disons qu'il nous a attiré des gens de l'extérieur, d'aussi loin que Victoriaville et

Drummondville. Nous avons observé une baisse de la demande bien avant son arrivée. Au niveau des prix, il n'y a pas de problème, nous étions toujours concurrentiels.»

La fermeture du magasin veut donc dire la mise à pied de 15 employés et l'arrêt des activités d'une entreprise brassant 3 000 000 \$ de chiffre d'affaires. Avec cette fermeture, la région sherbrookoise perd un deuxième magasin du genre en deux ans. Meubles Mario Grégoire, situé sur la King Est, a dû fermer ses portes il y a plus de deux ans.

«C'est malheureux, mais c'est comme cela, dit en se rendant à l'évidence Guy Tousignant, fils du fondateur. Les gens se demandent où ils iront magasiner maintenant. Nous voulons remercier tous nos clients depuis le début.»

La vente de fermeture, qui a débuté à 18h hier soir, a attiré une foule de consommateurs décidés à profiter des aubaines. Des clients attendaient pour être servis et des étiquettes portant la mention «vendu» ornaient plusieurs items. Toute la marchandise devrait être liquidée d'ici quatre à six semaines. Les deux propriétaires disent ne pas avoir de projets futurs pour le moment.



La fermeture de Meubles Tousignant de Rock Forest implique la mise à pied de quinze travailleurs. Le conseiller en ventes Michel Rouillard s'affairait à remplir les étiquettes de liquidation, hier après-midi.

## Ils voulaient ravoir leur cochon

François GOUGEON

Sherbrooke

Gipsy, cette petite truie d'une dizaine de jours saisie dans un logement de Sherbrooke en début de fin de semaine par la police, a retrouvé son foyer nourricier hier matin.

Et il y avait même de l'émotion dans l'air quand Michelle Saint-Jacques et sa fillette de 10 ans, Judith, se sont retrouvées dans les locaux de la SPA, rue Queen, pour récupérer le petit omnivore.

«Je trouve ça stupide que d'un côté on fait tout pour empêcher la cruauté envers les animaux et que quand quelqu'un a à cœur de sauver un animal qui risque de mourir, on vient le lui enlever», a vigoureusement plaidé Mme Saint-Jacques à l'endroit de l'officier de la SPA, Ruben Gutierrez. Celui-ci lui a alors expliqué que c'était à la suite d'une plainte que les policiers sont intervenus chez elle, rue Princesse, dans le quartier Ouest de Sherbrooke. Car le règlement municipal interdit la présence d'un tel animal dans les limites de Sherbrooke.

Or, si Mme Saint-Jacques, moyennant des frais de 78 \$ (pour la pension et la nourriture durant la fin de semaine), a pu récupérer hier matin son «petit bébé», ainsi que trois chiens saisis à la même occasion, c'est qu'il lui est permis de le garder le temps du sevrage. «Comme Mme Saint-Jacques s'engage à ne garder l'animal chez elle que le temps qu'il reprenne ses forces (environ deux semaines) pour le conduire ensuite sur une ferme, on peut alors le lui remettre», a noté M. Gutierrez.

Expliquant qu'elle était absente au moment de la saisie, Mme Saint-Jacques s'inquiétait de la façon dont on s'était occupé de sa jeune protégée en fin de semaine. «Elle ne m'a pas l'air trop affaiblie... Elle est encore en aussi bonne santé... En tout cas, ce n'est pas au compte-gouttes qu'on nour-

rit cela un petit cochon», a-t-elle protesté, tout en présentant à l'animal affamé une bouteille (comme pour un vrai bébé) contenant un mélange de lait, de moulée, de pablum, de jaune d'oeuf et de sirop de maïs.

Si Mme Saint-Jacques s'y connaît dans le sauvetage des animaux, c'est qu'elle a été élevée à la campagne. «Ce n'est pas la première fois que je fais ça. J'ai déjà sauvé toutes sortes d'animaux sauvages, comme des canards, chats sauvages et ainsi de suite... C'est dans ma nature de prendre soin d'animaux abandonnés ou rejetés de leur foyer naturel. Je m'en occupe du mieux que je peux. Je leur donne une chance et une fois qu'ils sont en santé, je les remets dans la nature», a soumise Mme Saint-Jacques, qui, bénéficiaire de l'aide sociale, consacre ainsi une partie de ses revenus à cette cause.

Dans le cas de son nouveau pensionnaire, celui-ci lui a été remis à la suite de sa visite à l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe. «L'animal avait été abandonné par sa mère et il était voué à la mort. On m'a d'ailleurs dit qu'il ne survivrait pas 24 heures... Je pense que j'ai assez bien réussi», a-t-elle clamé toute fière d'elle pendant que l'animal tétait à qui mieux mieux.

Elle soutient en outre qu'il n'est pas si difficile de s'occuper d'un petit cochon à la maison. «Je lui ai montré à faire ses besoins dans la litière à chat. Les premiers jours, le boire revenait aux heures mais maintenant c'est aux quatre heures. La nuit, je ne l'entends pas: elle dort à poings fermés», a expliqué Mme Saint-Jacques.

Aussi, une fois le sevrage complété, elle ira porter l'animal sur la terre d'un cultivateur de Bishopton. «Mon premier réflexe a été de l'engraisser pour qu'on le retrouve sur la table de cuisine, à Noël ou à Pâques... Maintenant je ne sais plus trop. Elle est vraiment très attachante notre Gipsy.»

C'est avec joie que Michelle Saint-Jacques et sa fille Judith ont récupéré hier matin la petite truie saisie à leur logement par la police au début de la fin de semaine.

## Les travaux de rénovation au Centre J.A. Lemay causent des inconconvénients

□ Des équipes sportives de Windsor seront affectées

Bobby MERCIER

Windsor

Les travaux de rénovation qu'entreprend la Ville de Windsor au Centre J.A. Lemay affecteront le début de saison de nombreuses équipes sportives et provoqueront une véritable course à la location d'heures de glace dans les centres récréatifs voisins.

Vendredi dernier, le maire de Windsor, Adrien Péloquin, et la vice-première ministre du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, ont annoncé des travaux de 431 000 \$ au centre sportif. Le plancher de ciment qui recouvre la surface glacée sera refait en septembre et octobre.

L'une des responsables du hockey mineur de Windsor, Mme Francine Martin, y voit un épineux problème puisque les camps d'entraînement et les matchs préparatoires se déroulent à ce moment.

Elle a déjà communiqué avec les responsables des arènes de Richmond et Bromptonville afin de louer des heures de glace. Elle s'attend à recevoir une réponse de la part de Bromptonville au cours des prochains jours. Les dirigeants du hockey mineur, a-t-elle expliqué, ont été convoqués à une réunion qui aura lieu mercredi

soir prochain au club Aramis de Greenlay. Lors de cette rencontre, il sera évidemment question des solutions d'urgence. Mme Martin souligne qu'elle a déjà annulé un programme de hockey de la catégorie «AA» de la zone Drummond qui devait être présenté au Centre J.A. Lemay le 8 octobre prochain.

D'autre part, on ne sait trop quels échos feront entendre les quatre municipalités environnantes qui ont conclu une entente de service sur les loisirs avec la ville de Windsor le printemps dernier.

A Saint-François Xavier, le responsable des loisirs, Donald Couit, a indiqué qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sur ce dossier mais qu'il ne croyait pas que les travaux créeraient des problèmes chez les jeunes hockeyeurs de la municipalité.

Le greffier de la Ville de Windsor, Joseph Plante, a souligné que les conseillers allaient discuter de l'ensemble de la situation lors de la prochaine assemblée du conseil. Il a aussi souligné qu'étant donné l'état du plancher de ciment de l'aréna, il vaudrait mieux effectuer les travaux dès cet automne et retarder les activités sur glace de quelques semaines, plutôt que de risquer un bris du plancher en plein milieu de la saison.

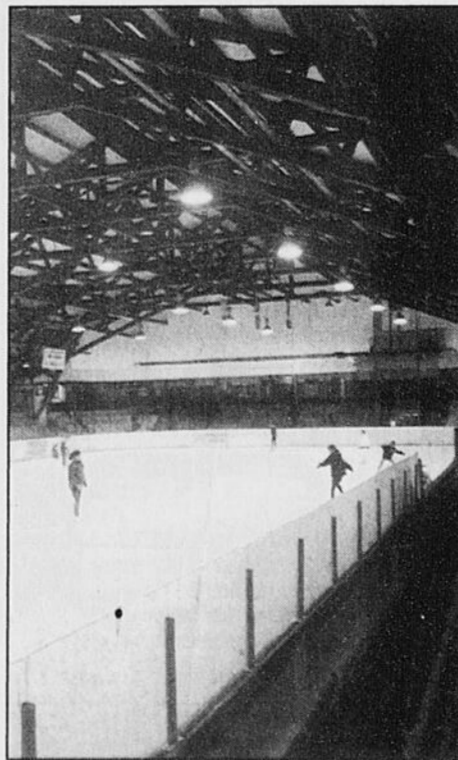


Photo La Tribune, archives  
Les travaux de rénovation au Centre J.A. Lemay de Windsor au coût de 431 000 \$ affecteront le début de saison de nombreuses équipes sportives.

### Emprunt de 1 million \$ à Fleurimont

## Des opposants se manifesteront

Fleurimont (MC)

L'opposition est importante et se manifesterait sans équivoque aujourd'hui à l'hôtel de ville de Fleurimont contre le règlement d'emprunt de 1 million \$ concernant l'Institut de pharmacologie, promet Marcel Dionne.

Sans être à la tête du mouvement d'opposition, M. Dionne dit exprimer l'opinion de plusieurs contribuables, dont certains ont fait du porte à porte pour obtenir des appuis. «Notre effort fiscal a déjà été consenti dans ce dossier. Les gens ont déjà payé pour les infrastructures», soutient le citoyen.

Dans le contexte actuel, il avance que les municipalités n'ont pas à subventionner des projets qui ne sont pas à caractère municipal.

Cet emprunt représente la quote-part de Fleurimont au projet d'Institut de pharmacologie, un investissement de 17 millions \$ annoncé en juin dernier.

Dans l'édition d'hier, le maire Francis Gagnon a précisé que la municipalité ne paiera que le tiers de cet emprunt puisqu'elle touchera des contributions des gouvernements fédéral et provincial. Il a aussi rappelé que l'Institut créera 150 emplois et représente un atout de taille pour l'économie régionale.

Les opposants peuvent se manifester entre 9 et 19h aujourd'hui à l'hôtel de ville. Il en faudra 500 pour forcer la tenue d'un référendum, sans quoi le règlement aura la sanction des citoyens.

# Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## Estriens champions

Nous avons de bonnes raisons de nous réjouir aujourd'hui. L'Estrie et la région sherbrookoise sont maintenant, de façon relative, championnes de l'emploi. Voilà un revirement spectaculaire alors qu'en 1991 nous croulions sous le poids d'un championnat des sans-emploi. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensuite la région de Trois-Rivières nous ont ravi cette place peu enviable pendant que les Estriens se reprenaient en main avec les excellents résultats annoncés vendredi dernier par Statistiques Canada.

L'Estrie présente maintenant le plus bas taux de chômage au Québec avec une performance de 9% de sans-emploi. C'est encore beaucoup et trop. En comparaison des statistiques accablantes des trois dernières années et de la performance des autres régions, les leaders économiques régionaux peuvent toutefois redresser les épaules, marcher la tête haute et sourire.

Habités à nos malheurs, résignés aux difficultés d'une relance inespérée nous ne remarquons que peu l'amélioration graduelle de la situation estrienne. Bien sûr, nous notions toujours que la région de Mégantic ne subissait pas cette récession avec autant d'ampleur et que les zones excentriques à la Reine des Cantons de l'Est souffraient un peu moins que la métropole régionale. De là à croire que nous en sortions lentement mieux que les autres, il y avait tout un monde d'apitoiement.

Les données sur le chômage sont toutefois fragiles, admettent les spécialistes. D'autant plus que la clientèle de l'aide sociale dans la région ne baisse pas au même rythme que l'augmentation des emplois. Un retour sur le marché des chercheurs d'emploi de leur part pourrait faire gonfler à nouveau la statistique.

Il n'est toutefois pas question d'être défaitistes. La situation s'est réellement améliorée. L'Estrie comptait, en juillet, 122 000 travailleurs cette année contre 113 000 l'an dernier. C'est 9000 emplois de plus. À Sherbrooke même, on dénombre 4000 jobs de plus que l'an dernier.

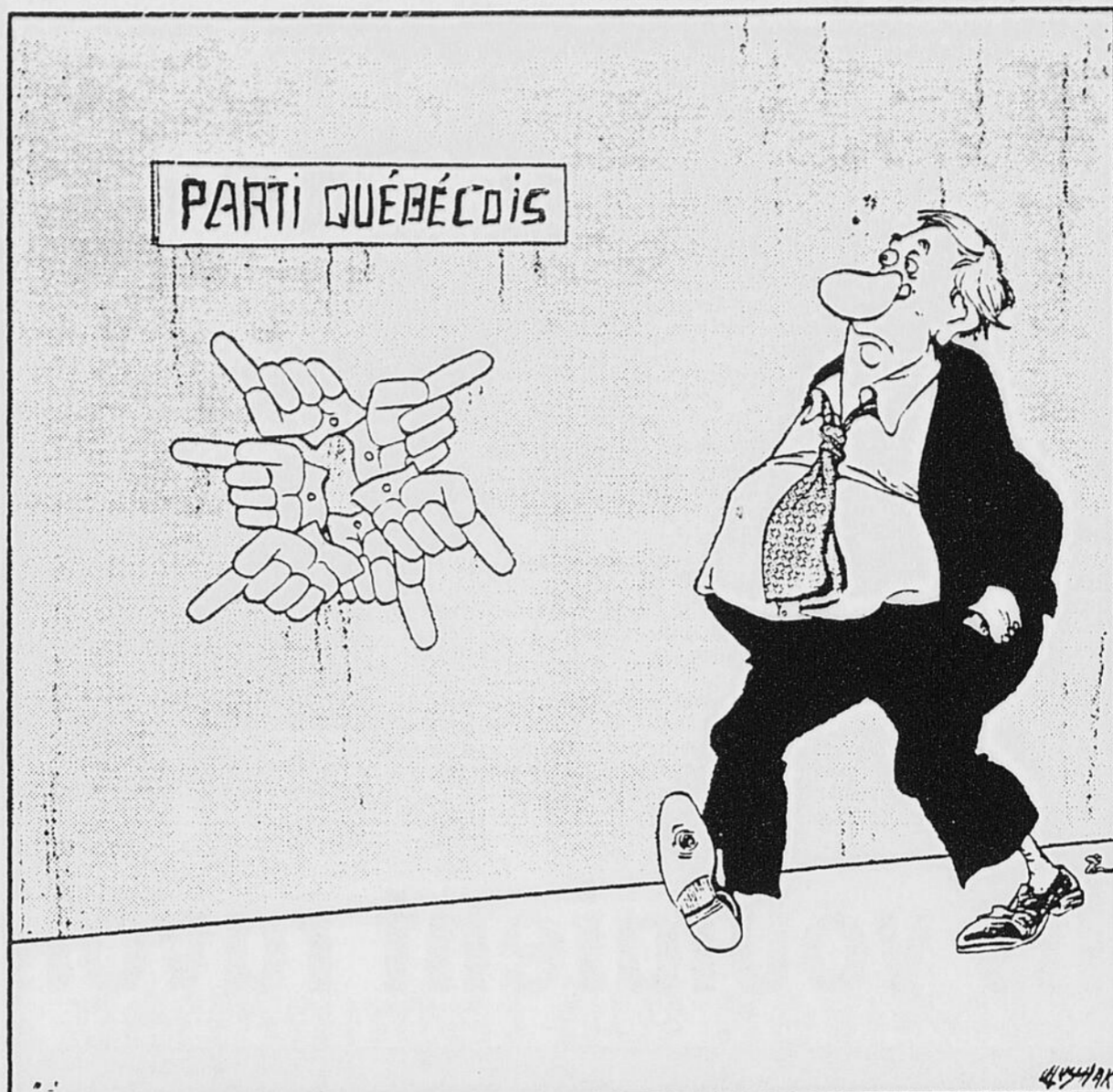
Curieusement, le nombre de chômeurs reste sensiblement le même, 7000 dans la région de Sherbrooke et 12 000 pour l'Estrie. Il semble que l'on pourrait assister à un retour en région de 15-30 ans qui avaient déserté au plus fort de la récession.

Plusieurs hypothèses s'offrent en explication du phénomène estrien: une rationalisation industrielle qui a relancé nos entreprises, une diversification de la production qui nous rend moins dépendants des secteurs plus fragiles, l'importante du secteur tertiaire des services dans notre économie régionale et la performance admirable de certaines grosses entreprises telles Bombardier, Waterville TG et C-Mac tout autant que celle des petites entreprises.

Le secteur manufacturier se porte très bien. Il est en hausse de 22% dans le nombre des emplois depuis le début de l'année. C'est 4900 emplois supplémentaires... et des emplois à temps complet contrairement aux années antérieures et à leur lot de travail précaire. La construction est à peu près stable. Mais, curiosité, les secteurs des Finances et Assurances (+1200), de l'enseignement (+2000), des services médicaux et de l'hébergement-restauration performant très bien.

Nous pouvons saluer ici la persévérance des Shermag ou Bestar qui ont pu survivre dans le creux de la vague et aujourd'hui réembaucher ainsi que l'implication régionale de Bombardier à Valcourt, C-Mac à Sherbrooke et Waterville TG. Ils ont donné une impulsion incroyable à cette relance. Il appert que plusieurs petites entreprises d'usage connaissent aussi une croissance qu'elles ont même de la difficulté à intégrer. Le secteur commercial suit et l'industrie touristique régionale connaît des bonds prodigieux.

Aux yeux des experts, l'Estrie a souvent été un précurseur des changements aux cycles économiques québécois. Sans s'asseoir sur nos lauriers trop fragiles, nous pouvons être fiers de la performance de nos gens d'affaires. Ne reste qu'à pousser la machine pour qu'elle prenne véritablement son erre d'aller.



## TRIBUNE LIBRE

### Mme Gagnon-Tremblay a peur de qui?

Lors d'une conférence de presse tenue à Sherbrooke par Mme Tremblay le 28 juillet, le journaliste Pierre-Yvon Bégin rapportait dans ce journal le lendemain, que le programme du Parti québécois lui faisait peur et qu'il était normal qu'elle transmette ou tente de nous transmettre sa supposée peur (avec sûrement beaucoup de plaisir).

Mme la ministre, vous et vos amis, vous ne semblez pas avoir réalisé ce langage, non seulement ne rapporte à peu près pas de votes (le rejet de Charlottetown et les dernières élections fédérales déléguant 55 députés du Bloc québécois à Ottawa le prouvent hors de tout doute) mais n'aide personne, ni vous, ni votre parti, ni le Québec et sa population dont vous prétendez être les défenseurs.

Pourquoi aurait-on peur de se prendre en main individuellement et collectivement en se donnant un projet de société à notre image qui aurait de fortes chances d'améliorer

le sort de la majorité des citoyens actuels et futurs de ce pays à bâtir et cela à tous les points de vue?

Pourquoi aurait-on peur de verser tous nos impôts et taxes à un seul gouvernement qui pourrait sûrement gérer plus efficacement et très probablement plus économiquement les deniers publics que ne le font les deux paliers de gouvernements actuels qui se concurrencent, se combattent, se disputent et se paralysent mutuellement?

Mme la ministre et vos amis, je vous comprends d'avoir peur... du jugement que vos humbles sujets vous rendront le 12 septembre prochain, suite à la piètre performance de votre parti depuis presque toujours et spécialement au cours des cinq dernières années, car c'est dans les temps difficiles que le peuple a besoin d'aide.

Je vous comprends d'avoir peur pour vos jobs (vous, vos amis et les

amis de vos amis), c'est-à-dire les 20% de favorisés par le système que vous essayez ardemment de maintenir en place. Heureusement, la population n'a pas aussi peur et n'est pas aussi dupe que vous le souhaitez et l'on pourra aller de l'avant collectivement et pour de bon à compter du 13 septembre et ce, pour le plus grand bien de la majorité des gens de ce pays que sera bientôt le Québec.

Sincèrement, Mme Gagnon-Tremblay, je suis vraiment persuadé que vous avez beaucoup plus peur (et avec raison) pour vous et vos amis favorisés par le système actuel que pour le monde ordinaire constituant la très grande majorité de la population et dont je suis très fier de faire partie.

Mario Thériault  
Sherbrooke

## RÉPONSE

### Des précisions s'imposent sur l'effet des motomarines

Monsieur Daniel Forgues  
Journaliste  
La Tribune

J'aimerais alimenter votre réflexion sur certains principes scientifiques fondamentaux en sédimentologie. A la lecture de cette dissertation, j'espère que vous comprendrez mon étonnement vis-à-vis votre article publié la semaine dernière.

Mon expérience de travail comprend deux grands thèmes, soit la direction générale d'entreprises et les études sédimentologiques. J'ai terminé une maîtrise à l'Université Laval en 1977 sur l'érosion du littoral à l'Île d'Orléans. De plus, j'ai complété un diplôme d'études approfondies au Centre océanographique de Brest en France et terminé ma scolarité de doctorat en géologie marine à l'Université McGill. Par la suite, pendant 10 ans, j'ai dirigé une vingtaine d'études sur la dynamique littorale, l'érosion et le transport de sédiments au Québec. Vous comprendrez que j'ai assumé personnellement la direction de l'étude concernant l'impact de la compétition de motomarines dans le Lac des Nations.

Le mandat général de la Corporation de Gestion CHARMES comprend la protection des rivières Magog et Saint-François. Lors d'une séance de la Table de concertation des utilisateurs de la rivière Magog tenue en juin dernier, CHARMES avait été identifiée comme le maître-d'oeuvre du suivi de l'impact de la tenue d'une compétition de moto-

marines sur le Lac des Nations. Dans le cadre de cette étude, le mandat de CHARMES se limitait donc uniquement à évaluer l'impact de la compétition de motomarines et comportait deux volets, soit l'érosion et la pollution.

Vous dites: «Il vend la peau de l'ours avant d'avoir fait feu sur l'animal»

Le protocole de l'étude ne s'attardait donc qu'à cet événement tenu entre le 15 et le 17 juillet 1994. Les résultats de ce suivi devaient être remis seulement à la fin août et discutés au C.A. de CHARMES prévu le 8 septembre prochain.

Naturellement, comme j'étais responsable de l'analyse des résultats, j'avais accès à des informations de première main. Lorsque le débat a pris une tournure médiatisée lundi le 1er août, j'ai accéléré le traitement informatisé des données pour avoir rapidement un bilan global, lequel a été transmis par voie de communiqué de presse de CHARMES le mercredi 3 août 1994.

Faisons d'abord la lumière sur quelques éléments de base:

1 - Les vagues sont des ondes avec un mouvement circulaire des particules d'eau. La vitesse des particules d'eau détermine la force érosive des vagues en contact avec le substrat. Comme les vagues sont des ondes, elles entrent en harmonie lorsqu'on les additionne et elles se gonflent, ou augmentent leur amplitude (hauteur), en particulier dans un plan d'eau restreint.

Prenons comme premier exemple un nageur seul, sa traînée de vague est minimale; pourtant, lors d'une compétition de natation ou

dix nageurs se côtoient, on enregistre dans la piscine des vagues qui gênent les nageurs. On a donc conçu à cet effet des bouées trouées qui balisent les couloirs et qui ont pour effet de limiter la création de vagues harmoniques.

Comme vous possédez vous-même une embarcation moteur, vous avez peut-être déjà navigué dans l'embouchure de la rivière Magog près du restaurant McDonald à Magog. Malgré le fait que les embarcations y circulent à vitesse réduite, la somme des petites vagues créent un clapotis local très gênant et la hauteur générale des vagues est disproportionnée par rapport à celle laissée par le sillage des embarcations, encore une question d'harmonie.

2 - Lors de la compétition de motomarines sur le lac des Nations, on retrouvait des périodes où huit motomarines couraient et où deux à trois concurrents testaient leurs engins. Pris dans leur ensemble et non individuellement, les motomarines généraient des vagues dont la hauteur moyenne était d'environ 60 cm avec des pics atteignant 80 cm. Il s'agissait d'un plan d'eau agité et les vagues venaient dans tous les sens.

La longueur d'onde des vagues générées par de petites embarcations est faible et elles ne peuvent pas se propager sur de longues distances. Cela explique pourquoi leur énergie est importante seulement sur de petits plans d'eau.

3 - Un train de vagues qui approche une rive commence à sentir le fond. A environ 0,5 fois sa longueur d'onde, la vague se gonfle et augmente en hauteur. Pensez à la houle sur les plages du Maine qui se gonflent près des rives.

Dès que la vague sent le fond, la

vitesse des particules d'eau associées à une vague peuvent éroder et transporter des sédiments sur le fond.

Lorsque la hauteur de la vague est égale à environ 1,3 fois la profondeur d'eau, la motion orbitale des particules d'eau ne peut plus continuer et la vague déferle. Elle libère alors beaucoup d'énergie, là où se produit généralement la plus grande érosion. Sur une rive formée d'un petit talus, qu'il soit naturel ou artificiel, le déferlement se fait souvent directement sur le talus et l'énergie est dissipée dans toutes les directions, en particulier vers le talus et vers le fond. Promenez-vous sur la rivière Magog, vous verrez que plusieurs murs de protection penchent vers la rivière à cause de la disparition des sédiments à leur base; ce n'est pas un hasard, cela se calcule.

4 - Une seule vague ne fait que soulever le grain et il faut une deuxième vague pour le transporter. En général, on considère l'érosion comme l'arrachement d'une particule et son transport. Ainsi, la capacité d'éroder du passage à sens unique d'une petite embarcation est limitée. En effet, elle est pratiquement réduite à la première vague importante qui correspond au sillage. Le train d'onde régressant qui suit a beaucoup moins d'impacts. Même si la première vague a la capacité de soulever la particule, il n'y aura peut-être pas assez d'énergie dans les vagues subséquentes pour les transporter.

Par contre, multipliez le passage de ou des embarcations à des intervalles courts et la résultante sera toute différente.

Conclusions générales sur l'érosion  
Ces quelques notions théoriques

vous permettent de comprendre pourquoi il est peu probable que le passage d'une seule motomarine puisse générer un train d'onde suffisamment important pour causer une érosion quantifiable. Cependant, si celle-ci tourne en rond suffisamment longtemps, ou si lors d'une compétition, de nombreuses motomarines répètent leur circuit, l'agitation du plan d'eau peut devenir importante et générer des vagues dont l'amplitude pourra affecter le fond et les rives de baies peu profondes comme celle de la plage Jacques-Cartier.

#### L'étude

Nous avons installé une série de bornes fixes dont la position était bien connue sur les berges et le fond des rives du lac mercredi le 13 juillet. A partir des mêmes repères, nous avons repris nos mesures mercredi le 20 juillet et noté toute modification des rives et du fond.

(...)Le sédiment érodé comportait une forte proportion de sable et de silt qui sont difficilement remis en suspension. De là notre commentaire à l'effet que seulement une faible proportion des sédiments érodés a contribué à augmenter la turbidité du lac.

#### En résumé

Oui, je crois aux objectifs et à la vocation de CHARMES.

Oui, CHARMES s'inquiète de la qualité des rivières Magog et Saint-François.

Oui, la compétition de motomarines a entraîné l'érosion du fond et des berges dans la baie du Parc Jacques-Cartier au lac des Nations.

Oui, nous continuerons à travailler ensemble au succès de la Fête du Lac.

## Un homme de bien

Je dois avouer que, quand Denis Vaugeois, un historien qui, pendant quelques années, a été ministre des Affaires culturelles, a affirmé il y a deux ou trois mois à un confrère que le journal tenu pendant ses 44 mois de captivité par un soldat canadien fait prisonnier par les Japonais à Hong Kong le 25 décembre 1941



Gilles DALLAIRE

était un document unique, je n'ai pas gobé son affirmation comme parole d'Évangile.

J'avais et j'ai encore une excellente raison d'être sceptique. J'ai eu il y a une trentaine d'années la chance de jeter un coup d'œil en diagonale sur les notes gribouillées à la sauvette pendant ces mois interminables par un autre soldat canadien fait aussi prisonnier ce jour-là et sorti vivant à force de détermination, de discipline et de chance des camps de la mort lente japonais.

Ces notes qui tenaient dans un petit carnet noir aux feuilles jaunies par les années avaient été prises par Jos Miller qui, quand je l'ai rencontré, était douanier au poste frontalier de Woburn. Elles faisaient revivre dans des mots tout simples non seulement les horreurs qui avaient obscurci ces longs mois, la mort par épuisement, parfois l'exécution, de camarades de captivité, mais aussi les petites joies qui les avaient éclairés, comme la réception d'un colis, une amélioration inattendue de l'ordinaire ou encore la rumeur d'un débarquement américain sur les côtes du Japon.

Convaincre Jos Miller de revivre sa captivité presque vingt ans après coup n'avait pas été chose facile car raconter, c'est, tout compte fait, ressusciter et je ne connais pas d'anciens combattants qui évoquent spontanément les événements dont ils ont été à la fois les témoins et les acteurs. Sans doute de guerre lasse, il avait fini par céder et m'accorder une entrevue.

Une entrevue que je n'oublierai jamais tant elle m'a émue. Je le revois encore, assis derrière mon bureau, essayant tant bien que mal de dominer l'émotion que faisait monter en lui ce pénible voyage dans son passé. Il parlait d'une voix basse, parfois presque inaudible, comme s'il craignait de se voir encercler par des barbelés s'il élevait le ton. J'avais compris dès le début de notre rencontre qu'il ne me dirait pas la moitié de ce qu'il voulait me dire si je posais des questions et je le laissais parler, respectant les longs silences qui punctuaient son monologue. Je sentais parfois qu'il étouffait un sanglot, surtout quand, après avoir jeté un coup d'œil dans son carnet à la couverture écornée, il évoquait un camarade mort en captivité ou peu après sa libération ou encore une période particulièrement dure de sa captivité, mais il dominait vite son émotion et reprenait son récit là où il l'avait interrompu.

Ce qui m'avait le plus étonné, c'est que cet homme que sa mère n'avait même pas reconnu à son retour de captivité tant il était amaigri et dont un frère avait trouvé la mort à sa première mission de bombardement au dessus de l'Allemagne n'avait pas gardé rancune aux Japonais pour les privations et les mauvais traitements qu'ils lui avaient fait subir.

«Ce n'est pas qu'ils aient fait mourir ou rendu infirmes plusieurs centaines de mes camarades qui me surprend, ce qui me surprend, c'est qu'ils ne nous aient pas tous fait mourir», me confiait-il tout en m'expliquant que les Japonais méprisaient leurs prisonniers parce qu'ils s'étaient rendus au lieu de se suicider comme eux trouvaient logique de le faire après une défaite.

Je me suis longtemps demandé comment il faisait pour ne pas garder rancune à ses tortionnaires. J'ai fini par comprendre que cette absence de ressentiment était naturelle chez cet homme d'une bonté sereine qui portait aux joies dont est semée la vie de tous les jours une attention bien plus grande qu'aux peines qui l'assombrissent.

Il est mort il y a deux semaines. Il va me manquer comme il va manquer à tous ceux qui ont eu l'immense privilège de le connaître.

**NDLR.** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

#### ADMINISTRATION

Raymond Tardif  
Président et éditeur

#### RÉDACTION

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

#### RÉDACTION

Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

#### PUBLICITÉ

Stéphane Lavallée  
Directeur de l'information

#### PUBLICITÉ

Gilles Boisjoly  
Vice-président

#### PRODUCTION

André Roberge  
Contrôleur

#### PRODUCTION

Daniel Gauthier  
Directeur

#### COMPTABILITÉ

André Corriveau  
Contrôleur

#### COMPTABILITÉ

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

#### TIRAGE

Pierre Dubois  
Directeur

#### TIRAGE

André Cusseau  
Adjoint au directeur

# RENDEZ-VOUS 94

Dans les comtés de Sherbrooke et de Saint-François

## Les clans s'affichent clairement derrière leur candidat

### EN BREF

#### Joggeur ou cycliste libéral

Ne soyez pas surpris, si, tôt le matin, vous croisez un joggeur ou un cycliste qui ressemble à un politicien. Il s'agit de Gilles Lapointe, le candidat libéral dans Sherbrooke, qui a choisi ces deux excellents moyens pour bien débiter une journée dans une campagne électorale...

#### Bromptonville reçoit...

À la demande des candidats dans le comté de Johnson, le conseil municipal de Bromptonville rencontrera chaque représentant. Hier soir, Claude Boucher du Parti québécois devait rencontrer les élus alors que la visite de Michel Daviault du Parti libéral est prévue pour lundi prochain 15 août.

Adversaire de Claude Boucher et candidat favori de la députée sortante Carmen Juneau à la convention péquiste de Johnson, le maire de Bromptonville, Clément Nault, a confié à La Tribune qu'il assisterait à la rencontre. «C'est le temps de transmettre nos demandes», a-t-il déclaré.

Parmi les priorités du conseil de Bromptonville, on retrouve la réfection de l'usine de filtration des eaux de même que l'adhérence à la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke. Selon le maire, le projet traiterait toujours sur le bureau du ministre des Affaires municipales Claude Ryan.

Gilles FISETTE Sherbrooke

La liste des membres des organisations des candidats en lice pour la présente élection provinciale dans les comtés de Sherbrooke et de Saint-François ne semble pas receler de mercenaires. Les clans sont clairement définis. D'un côté, les fédéralistes qu'ils soient d'allégeance libérale ou conservatrice et qui viennent appuyer le porte-étendard libéral. De l'autre, péquistes et bloquistes qui feront tout en leur pouvoir pour une victoire du Parti québécois.

Monique Gagnon-Tremblay

Dans le comté de Saint-François, l'équipe qui oeuvre à la réélection de Monique Gagnon-Tremblay est dirigée par Guy Fouquet, ingénieur au Groupe SM. Autour de lui, des noms

connus comme Julien Ducharme, ex-maire de Fleurimont, David Price, maire de Lennoxville et l'un des principaux organisateurs de Jean Charest (un autre organisateur du député conservateur se retrouve également dans l'équipe de Mme Gagnon-Tremblay mais n'occupe pas des fonctions de première ligne, soit Albert Painchaud, de l'Hôtel-Dieu).

Parmi les autres responsables de l'équipe libérale dans Saint-François, on retrouve Bernard Laflamme, Serge Caron, Me Sylvain Guertin, Patrick Cangle et Daniel Nadeau.

René Turcotte

Dans le coin opposé, le candidat péquiste, René Turcotte, peut compter sur des souverainistes de première heure comme l'ex-député Réal Rancourt. Autour de lui, on re-

trouve le conseiller municipal à Sherbrooke, Serge Cardin, l'ex-candidat à la mairie d'Ascot, Robert Gagné, et la commissaire d'école à la CSCS, Louise Roy. Enfin, la direction des opérations se complète par Richard Berthold, Michel Cyr, Me Marco-Pierre Caza et Léonel Drouin.

Gilles Lapointe

Dans le comté de Sherbrooke, le candidat libéral, Gilles Lapointe, peut compter sur les conseils et un coup de main de son prédécesseur, le député sortant, André J. Hamel. L'équipe est présidée par Bertrand Morin, un militant qui a fait partie des organisateurs de Jean Charest, à la dernière élection. Autour d'eux, se retrouvent Claude Charest, Luc McManus, Madeleine Bessette, Me Marc Vaillancourt, Jean-Claude

Ruel, Frédéric Scalabrini, David Le tourneau et Armand Bolduc.

Marie Malavoy

Enfin, la candidate péquiste Marie Malavoy, est tout aussi bien entourée. Elle peut compter notamment sur les services de l'ex-candidate défait aux élections de 1989, Me Jacques Blanchette, et sur la directrice de la campagne gagnante de Maurice Bernier, dans Mégantic-Compton Stanstead, Suzanne Beauvais. L'équipe se compose aussi de Me Corinne Hudon, agente officielle, Robert Morin, Céline Dostie, Pierrette Brodeur et Denise Morin-Laflamme, laquelle, soit dit en passant, n'a aucun lien de parenté avec Jean-Yves Laflamme, le bras droit de Monique Gagnon-Tremblay, dans le comté.

## Les chances d'un débat régional s'amenuisent

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Les chances d'assister à un débat télévisé sous l'égide de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise entre les principaux candidats de la région à la prochaine élection semblent s'amenuiser.

Rappelons d'abord que tant la station de télévision CKSH que la Chambre de Commerce voulaient organiser un tel débat, chacun de leur côté. La station CHLT aurait diffusé le débat de la Chambre.

Au cours de la dernière fin de

semaine de juillet, le Parti libéral indiquait qu'il était prêt à participer à cet exercice, à la condition toutefois que l'on adopte certaines règles de procédure, identiques à celles de l'Assemblée nationale pour la présentation d'une motion.

De récentes discussions entre la Chambre de commerce et les deux stations de télévision ont permis de dégager une nouvelle proposition de débat. Réunis sous un consortium, les deux télédiffuseurs mettent de côté leur opposition légendaire afin d'assurer la diffusion du débat organisé par la Chambre de commerce.

Directeur de l'information à la station CKSH, Marcel Courchesne a

confié à La Tribune que le débat a été fixé au mercredi 24 août et débuterait à 18h30 pour une durée d'une heure. Il a expédié une lettre d'invitation vendredi dernier aux responsables libéraux et dit toujours attendre une réponse.

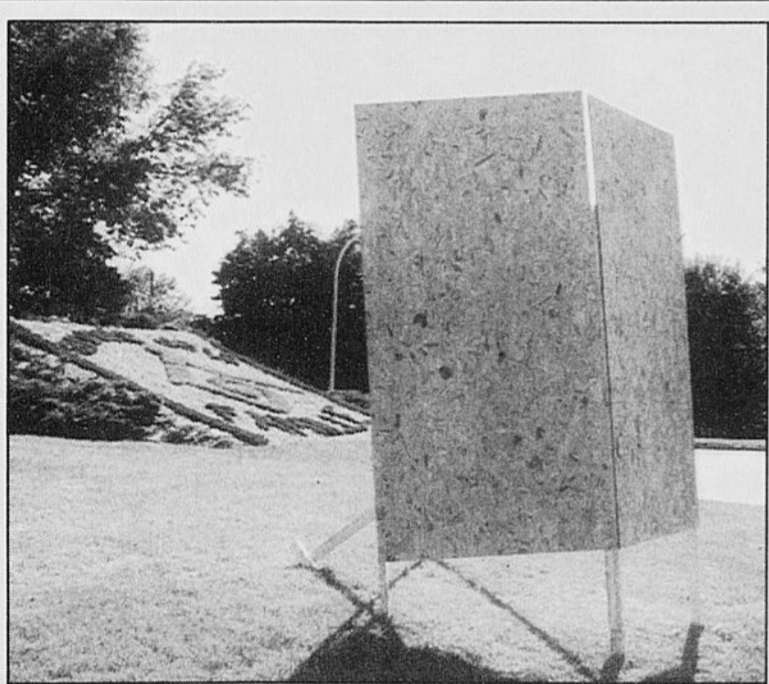
«Le temps presse, a-t-il dit, parce qu'il faut un certain temps pour préparer la diffusion d'un débat. Nous avons refusé la proposition transmise par les Libéraux parce qu'elle ne permettait pas d'interaction entre les candidats. De plus, il y avait trop de participants. Nous aurions assisté à un monologue, pas tellement dynamique.»

Rejoint hier après-midi, le porte-

parole du Parti libéral pour l'Estrie, Daniel Nadeau, a confirmé à La Tribune qu'il avait bien reçu une lettre de Marcel Courchesne mais qu'il attendait toujours une réponse à la proposition libérale. De l'autre diffuseur, en l'occurrence CHLT, il n'avait également obtenu aucune réponse.

En prenant pour acquis que CKSH a refusé l'offre des Libéraux, les chances d'assister à un véritable débat en Estrie s'effritent.

Porte-parole du Parti québécois, Marcel Faucher a pour sa part confié qu'il attendait toujours une confirmation écrite de la part du consortium.



Téléphoto par Claude Poulin

#### Trop tôt pour les affiches!

Les équipes de candidats de la région ont commencé à ériger des structures sur lesquelles seront installées les pancartes qui coloreront le paysage en période électorale. Mais c'est seulement à compter de dimanche matin, le 14 août, qu'elles pourront compléter leurs travaux. C'est à partir de cette date que la publicité est autorisée par la loi...

#### Bouchard en Estrie le 16?

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, pourrait faire campagne à Sherbrooke la semaine prochaine. Il est question que le leader nationaliste s'arrête à Sherbrooke le mardi 16 août.

#### Parizeau et Cascades East Angus

À la suite de la tournée du chef péquiste Jacques Parizeau en Estrie la semaine dernière, certains ont répandu la rumeur selon laquelle la visite qu'il devait effectuer à l'usine Cascades à East Angus a été annulée parce que la direction avait refusé de stopper la production.

«C'est faux, d'affirmer le directeur de l'usine, Jean Gasson. Ils se sont informés de notre type de production et de l'heure de nos pauses, c'est tout.»

Un porte-parole des péquistes a affirmé que la visite à l'usine Cascades a tout simplement été retirée du projet d'itinéraire, parce qu'impossible à insérer dans l'agenda de Jacques Parizeau.

#### Jacques Arel attaque

Candidat libéral dans le comté de Drummond, Jacques Arel affirme dans un communiqué remis à la presse que 31 000 emplois ont été créés au Québec sous l'action du gouvernement Johnson. Il souligne de plus les contradictions des leaders souverainistes et s'en prend directement à son adversaire, Normand Jutras. Il accuse le «clan Jutras» d'occuper ou de tenter d'occuper la plupart des postes électifs et de pouvoir dans le comté.

«Prenons le cas de Ginette Ruest-Lemaire, responsable du jour du scrutin dans l'organisation péquiste. Il se trouve qu'elle est la soeur de la mairesse de Drummondville, de plus son mari, Daniel Lemaire, est membre de l'exécutif du Bloc québécois du comté de Drummond», écrit-il.



Téléphoto par Claude Poulin

#### Déjà les recenseurs

Comme Carmen James et Valérie Signe, les quelque 40 000 recenseurs de la province ont commencé leur porte à porte, hier matin. Jusqu'au jeudi 11 août, ils s'arrêteront dans chaque foyer. Si vous manquez leur visite, vous pourrez vous présenter au bureau de révision le plus près de chez vous entre le 22 et le 27 août, pour vous faire inscrire sur la liste électorale. Ou encore au bureau du président de scrutin de votre comté entre le 28 août et le 7 septembre. Après cette date, il sera trop tard.

## Le luxe abordable

# 8,9%

Financement disponible sur tous les modèles sur bail de 24 à 60 mois

#### Maxima 1994

- Moteur V-6, 3,0 litres
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Freins à disque aux 4 roues, servofreins
- Jantes en alliage d'aluminium, fini chromé
- Deux rétroviseurs extérieurs à glace dégivrante et commande électrique à distance convexe côté passager
- Sièges avant à 4 réglages électriques
- Climatisation sans CFC avec contrôle auto. de la température
- Lève-glaces électriques avec descente auto. côté conducteur
- Verrouillage électrique des portières
- Régulateur de vitesse avec commandes au volant
- Radiocassette, MA-MF stéréo à syntonisation élect. avec Dolby, amplificateurs avant/arrière et 4haut-parleurs
- Coussin gonflable côté conducteur (SRS)

**SHERBROOKE NISSAN**  
4280, Boul. Bourque, Rock Forest  
Tél.: 823-8008



# 22 495\$

t.p. en sus

très sympathique concessionnaire **NISSAN**

68304

## GUY CARBONNEAU SAIT COMPTER.

#### Hypothèque 20/20: difficile à battre!

Depuis plusieurs années déjà, Guy Carbonneau fait affaire avec la Banque Hongkong du Canada. Et à l'instar de milliers d'autres Canadiens, il est à même d'apprécier notre savoir-faire et nos bonnes idées. Comme les options de paiement anticipé 20/20: rembourser 20% du solde initial du capital à la date anniversaire de votre prêt ou augmenter vos versements de 20% quand vous le désirez (une fois par année).

Et ce n'est pas tout. Faites votre choix parmi nos options de paiement hebdomadaire, bimensuel, aux deux semaines ou autres. Nous vous donnons toute la latitude nécessaire au remboursement de votre prêt. Appelez-nous au 1 800 567-7778. Nous vous convaincrions que l'attaque est encore la meilleure défensive.

POSTEZ OU TÉLÉCOPIEZ CE COUPON POUR DÉCOUVRIR COMBIEN VOUS POURRIEZ ÉCONOMISER!

Oui, Je désire savoir combien l'Hypothèque 20/20 pourrait me faire économiser. Veuillez me faire parvenir des renseignements sur les produits et services offerts par la Banque de Hongkong du Canada.

Montant actuel de votre prêt hypothécaire:

- Moins de 50 000 \$  Entre 50 000 et 75 000 \$  
 Entre 75 000 et 100 000 \$  Entre 100 000 et 150 000 \$  
 Entre 150 000 et 200 000 \$  Plus de 200 000 \$

Votre banque prêteuse:

Télécopiez au: 1 800 661-0103

Ou postez à: Banque Hongkong du Canada  
500, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec)  
H2Z 1W7

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone (jour): \_\_\_\_\_

TR106

Sherbrooke  
2785, rue King Ouest

Banque Hongkong du Canada

72996

## RENDEZ-VOUS 94

# Une bonne part de l'électorat demeure volatile

□ Qu'ils soient d'allégeance péquiste ou libérale, les électeurs n'achètent pas l'ensemble du discours des partis, révèle un sondage

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Une bonne partie de l'électorat est volatile. Aucun camp, qu'il soit libéral ou péquiste, ne peut jurer de la fidélité de tous ses adhérents. Aussi, le terrain sur lequel se déroule la présente cam-

pagne est singulièrement miné et le moindre faux pas d'un chef peut avoir de lourdes conséquences sur les intentions de vote.

Telle est l'analyse que fait le professeur de sciences politiques à l'Université de Sherbrooke, Jean-Herman Guay, à partir des données du sondage SONDAJEM, réalisé quelques jours avant le déclenche-

ment de la campagne, et qui, trois semaines plus tard, note-t-il au cours d'une conversation téléphonique tenue hier, demeure tout à fait actuelle.

Ce sondage plus exhaustif que ceux habituellement menés, explique M. Guay, a démontré que les électeurs qui se disent d'allégeance péquiste, n'achètent pas l'ensemble

du discours de ce parti. Même que, 29 pour cent de ceux qui disent avoir l'intention de voter pour l'équipe Parizeau estiment qu'il serait préférable d'avoir un gouvernement qui «chercherait toujours à s'entendre avec le gouvernement fédéral».

«Il n'y a pas que Richard LeHir ou Diane Lavallée qui soit parfois

discordant avec la ligne du Parti québécois, bien au contraire. En fait, parmi les électeurs péquistes, seulement 20 pour cent d'entre eux adhèrent parfaitement à la ligne du parti et l'autre 80 pour cent diverge sur l'un ou l'autre des éléments précédemment relevés. Et lorsqu'on demande aux électeurs d'évaluer la solidité de leur vote, ils ne cachent pas

leur perplexité: 42 pour cent des péquistes interrogés affirment qu'ils pourraient changer d'avis», note M. Guay.

Il ajoute qu'il ne faut pas penser que la famille libérale est plus cohérente ou qu'elle présente moins de dissidences.

«On trouve tout autant, et même davantage sur certains points, de chassés croisés et de paradoxes au plan des évaluations et des appréciations. Un pourcentage encore plus élevé de libéraux (53 pour cent) estiment qu'ils pourraient changer de



Jean-Herman Guay

camp... Une mauvaise performance lors du débat télévisé, une plateforme électorale mal formulée ou mal médiatisée, quelques gaffes ou quelques ambiguïtés dans le discours et il n'en faudrait pas plus pour qu'un parti ou l'autre perde beaucoup de points. De tels faux pas seraient certes amplifiés par les médias. Mais si des accidents de campagne de ce type peuvent avoir tant de répercussions, c'est d'abord et avant tout parce qu'au départ, l'électorat n'accorde à ses favoris qu'un crédit conditionnel, marqué de profond hiatus.»

Il devient donc évident, signale M. Guay, que les politiciens ont intérêt à se préoccuper grandement des hésitants.

«Les discours partisans, souvent triomphalistes et arrogants, ne semblent en somme pas les séduire. Pour marquer des points auprès de cette clientèle intermédiaire, les politiciens devront peut-être chercher à se démarquer de par leur attitude en présentant une bonne assurance qui ne tombe pas dans la prétention, et un sens de la décision dénué d'autoritarisme. Le slogan du Parti québécois associant cette formation à une autre façon de gouverner cherche justement à faire vibrer cette corde. Le discours des chefs devrait aussi être construit sur la recherche d'un équilibre: faire preuve d'une certaine modération quant à leurs capacités de résoudre tous les problèmes, sans par ailleurs tomber dans un aveu d'impuissance; concernant les péquistes: une défense des intérêts du Québec ne laissant pas croire que les relations fédérales-provinciales ressembleront à une guerre de tranchée; et, concernant les libéraux: l'établissement d'une bonne entente avec le fédéral qui ne sera pas pour autant associée à une abdication des aspirations des Québécois», conclut M. Guay en notant que le fait de retrouver une forte cohésion au sein d'un ensemble idéologique semble appartenir à une autre époque.

## CE QU'ILS ONT DIT

«Je suis un peu déçu de tout ça mais ça fait partie des règles de la démocratie. C'est plus difficile de fonctionner comme ça que de désigner tout le monde comme le gouverneur le fait, mais qu'est-ce que vous voulez, je suis un démocrate. Pas question pour moi de passer par en arrière et tordre des bras.»

- Jacques Parizeau, commentant le choix de Robert Perreault par les militants de Mercier.

«On donne l'impression au Québec depuis quelque temps que toute solution à un problème demande qu'on déplace les montagnes. Et il veut se faire appeler le gouverneur, franchement!»

- Jacques Parizeau, à propos de Daniel Johnson.

«Se demander si quelqu'un est bleu ou rouge avant de soutenir un programme de création d'emplois, c'est la mauvaise façon de gouverner.»

- Daniel Johnson.

# LA LIQUIDATION MAZDA 1994

VOUS NE TROUVEREZ PAS MIEUX!

626 CRONOS DX

SEULEMENT

**15 995\$\***

P.D.S.M. 19 195\$\*\*

Honda Accord LX	Toyota Camry
19 195\$**	P.D.S.M. 20 138\$**



ou LOUEZ à partir de 239 \$ par mois/48 mois

- Moteur 2 litres, 16 soupapes à DACT • Deux coussins gonflables • Suspension entièrement indépendante
- Direction à assistance variable en fonction du régime

PROTÉGÉ DX

SEULEMENT

**11 595\$\***

P.D.S.M. 13 595\$\*\*

Honda Civic LX 4 portes	Toyota Corolla DX
13 595\$**	P.D.S.M. 14 798\$**



ou LOUEZ à partir de 189 \$ par mois/48 mois

- Moteur 4 cylindres/16 soupapes de 1,8 litre à SACT • Intérieur le plus spacieux de sa catégorie
- Direction à crémaillère assistée • Dossiers arrière rabattables 60/40

## PROFITEZ DE NOS AUTRES OFFRES EXTRAORDINAIRES!

LA CLIMATISATION OU UN RABAIS ÉQUIVALENT DE 1 500 \$\* pour la MX-5 Miata, la MX-3 Precidia, la MX-6 Mystère ou la MPV!

La 323 au prix super avantageux de 9 175 \$\*\*! Ou encore, un rabais minimum de 1 000 \$<sup>SUR LE P.D.S.M.</sup> à l'achat d'une camionnette Mazda Série B!

Faites vite! Ces offres sont d'une durée limitée!

LOCATION  
Personnalisée  
MAZDA<sup>MC</sup>

\*Les prix de liquidation: Cette offre s'applique aux 626 Cronos DX 1994 et Protégé DX 1994 neufs, achetés et livrés à compter du 5 août 1994 et pour un terme limité. Les prix incluent les remises aux concessionnaires. Le transport, la préparation, les taxes et autres frais du concessionnaire sont en sus. Les stocks sont limités et peuvent varier d'un concessionnaire à un autre. \*\*Tous les P.D.S.M. mentionnés sont en vigueur le 1<sup>er</sup> août 1994.

\*La climatisation ou un rabais équivalent: Cette offre s'applique aux modèles neufs 1993 et 1994 décrits ici. Le rabais équivalent à la climatisation est de 500 \$ du P.D.S.M. (Dans le cas de la MPV avec climatisation double, le rabais est de 2 175 \$ du P.D.S.M.)

\*Location personnalisée Mazda: Les taxes ne s'appliquent qu'aux modèles neufs 1994, pour une location de 48 mois des véhicules décrits ici. Des termes plus courts sont offerts. Les versements initiaux, les dépôts et les obligations totales sont comme suit.

	626 Cronos DX	Protégé DX
Versement initial	2 700\$	1 700\$
Dépôt	250\$	200\$
Obligation totale**	14 422\$	10 972\$

Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08\$ (8 cents) pour chaque kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. \*\*Transport et préparation en sus. Les prix de liquidation, les offres de climatisation/rabais équivalent et de location ne peuvent être combinés. Ces offres s'appliquent aux particuliers à partir du 5 août et pour une durée limitée. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer moins cher. Voir le concessionnaire pour les détails. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés ici.

mazda

JE ME SENS BIEN.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE  
SERVICE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE ANONYME ET CONFIDENTIEL

BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ? QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!

"Parler de ses angoisses n'est pas un signe de faiblesse, c'est se donner une chance... Une chance de mieux vivre."

UNE LUEUR D'ESPOIR  
7 JOURS 24 HEURES

SHERBROOKE ET RÉGION  
584-2323  
SECTEURS INTERURBAINS (RÉGION 05)  
1-800-667-3841 (07193)